



ARTISANS
DU MONDE

POUR UN COMMERCE
ÉQUITABLE

Le commerce équitable d'AdM en questions !

Consommation locale, Commerce,
Efficacité, **Garantie**, **Salariés**,
Producteurs, Valeur ajoutée,
Intermédiaires, Education, **Inégalités**,
Critères, **Impact**,
Environnement, Matières premières, **Modèle**
de société, **Bénévolat**, Projets,
Transformation

Avril 2012

Pourquoi une autre foire aux questions sur le commerce équitable ?

Le commerce équitable est souvent remis en question, mis en doute. Paradoxalement beaucoup plus que le commerce conventionnel... qui est pourtant, à beaucoup d'égards, bien plus opaque et plus critiquable.

Comme toute critique ou interrogation est constructive, il est important d'y répondre... Loin d'être parfait Artisans du Monde essaye quotidiennement de mettre en acte son projet ambitieux et engagé de commerce équitable. Nous essayons aussi d'apporter des réponses à ces questionnements au travers de notre pratique particulière du commerce équitable : ses choix de filières, de partenaires, de distribution, ses positions, ...

Plus qu'un énième Foire Aux Questions, il s'agit ici, d'expliquer, par grands thèmes, notre démarche spécifique, nos expérimentations et nos positionnements singuliers face aux défis quotidiens que nous rencontrons dans cette démarche aussi exigeante, ambitieuse et intéressante qu'est le commerce équitable d'Artisans du Monde !

David ERHART
Responsable des relations avec les producteurs,
des campagnes et du plaidoyer
à la fédération Artisans du Monde

ont contribué à ce document :
Annic THOMASSET,
Claude CHOSSON,
Gérald GODREUIL,
Erika GIRAULT

merci à eux !

SOMMAIRE

LE COMMERCE ÉQUITABLE ?	4
QU'EST-CE LE COMMERCE ÉQUITABLE ?	4
EXISTE-T-IL PLUSIEURS « COMMERCE ÉQUITABLES » ? QUID DU COMMERCE ÉQUITABLE EN GMS OU PAR LES MULTINATIONALES ?	4
LE BENEVOLAT, L'ASSOCIATIF ?	5
POURQUOI FAITES-VOUS TRAVAILLER DES BÉNÉVOLES SOUS STATUT ASSOCIATIF ALORS QUE VOUS FAITES DU COMMERCE ?	5
LES BÉNÉVOLES PRENNENT LA PLACE DES SALARIÉS ? EST-CE QUE LE COMMERCE ÉQUITABLE NE SERAIT PAS PLUS EFFICACE/PERFORMANT SI VOUS TRAVAILLIEZ UNIQUEMENT AVEC DES SALARIÉS PLUTÔT QUE DES BÉNÉVOLES ?	5
ARTISANS DU MONDE FAIT-IL UNE CONCURRENCE DÉLOYALE AUX COMMERÇANTS DE PRODUITS ÉQUITABLES?	6
LES ASSOCIATIONS NE PAYENT PAS D'IMPÔTS ET REÇOIVENT DES SUBVENTIONS ! LES BOUTIQUES ARTISANS DU MONDE SONT-ELLES FISCALISÉES ?	6
LA GARANTIE DU COMMERCE ÉQUITABLE ET DES FILIERES ?	7
VOS PRODUITS SONT-ILS RÉELLEMENT ÉQUITABLES ? PEUT-ON EN ÊTRE SÛR ?	7
EST-CE QUE VOUS APPLIQUEZ LES CRITÈRES DU CE DANS VOTRE ORGANISATION ? COMMENT SONT-ILS ÉVALUÉS ?	8
L'IMPACT DU COMMERCE ÉQUITABLE ?	9
LE COMMERCE ÉQUITABLE A-T-IL VRAIMENT UN IMPACT POUR LES POPULATIONS DU SUD ?	9
LE COMMERCE ÉQUITABLE PEUT-IL RÉGLER LES INÉGALITÉS ?	9
EST-CE QUE VOUS TRAVAILLEZ VRAIMENT AVEC LES PLUS DÉFAVORISÉS ?	10
AVEC LA FORTE AUGMENTATION DES COURS DES MATIÈRES PREMIÈRES AGRICOLES, LES PRODUCTEURS N'ONT PLUS BESOIN DU COMMERCE ÉQUITABLE ?	10
LA DIMENSION PLAIDOYER DU COMMERCE ÉQUITABLE ?	11
QU'EST-CE QUE LE PLAIDOYER ?	11
POURQUOI FAITES-VOUS DU PLAIDOYER ? EST-CE VRAIMENT UTILE ?	11
QUELLES SONT ALORS VOS POSITIONS, VOS REVENDICATIONS, VOS MODÈLES DE SOCIÉTÉ ?	12
L'ENVIRONNEMENT ET LE COMMERCE ÉQUITABLE ?	13
VOS PRODUITS SONT-ILS BIO / ÉCOLOGIQUES ? EST-CE QU'UN PRODUIT BIO EST ÉQUITABLE ?	13
ACHETER DES PRODUITS IMPORTÉS DES PAYS DU SUD EST MAUVAIS POUR L'ENVIRONNEMENT À CAUSE DU TRANSPORT	13
C'EST BIEN JOLI DE SOUTENIR LES AGRICULTEURS/ARTISANS DU SUD MAIS QUE FAITES-VOUS POUR CEUX D'ICI ? DE L'ÉQUITABLE LOCAL ! POURQUOI NE PAS CONSOMMER PLUTÔT LOCAL ?	14
LA QUESTION DU PRIX ET DE LA VALEUR AJOUTÉE DANS LES FILIERES ?	15
LES FILIÈRES DE COMMERCE ÉQUITABLE CRÉENT DE NOUVELLES DÉPENDANCES NORD SUD ?	15
POURQUOI LES MATIÈRES PREMIÈRES AGRICOLES NE SONT PAS TRANSFORMÉES DANS LE PAYS DE PRODUCTION ? CELA FERAIT PLUS DE VALEUR-AJOUTÉE DANS LES PAYS DU SUD !	15
QUELLE EST LA PART DU PETIT PRODUCTEUR.... ? ÉQUITABLE POUR QUI ?! FINALEMENT C'EST TOUJOURS AU NORD QU'IL Y A LA PLUS GRANDE PART DE LA VALEUR AJOUTÉE !	15
POURQUOI LES PRODUITS DU CE SONT TOUJOURS PLUS CHERS ? LE COMMERCE ÉQUITABLE C'EST POUR LES RICHES... IL FAUT QUAND MÊME AVOIR LES MOYENS DE POUVOIR CONSOMMER ÉQUITABLE !	16

LE COMMERCE ÉQUITABLE ?

Qu'est-ce le commerce équitable ?

Chacun y va de sa petite définition... et ce flou est possible car à l'heure actuelle, il n'y a pas encore de régulation contraignante de l'utilisation du concept : un travail a été engagé par l'Etat avec une définition, un décret de loi et une commission nationale qui vise à reconnaître des systèmes de garantie du commerce équitable, et à renforcer ainsi la crédibilité et l'information des consommateurs. Cette démarche au sein de la CNCE (Commission Nationale du Commerce Équitable) avance petit à petit.

Cela dit, depuis 2009, les grands réseaux internationaux de commerce équitable (FTI exFLO – Fair Trade International, EFTA - European Fair Trade Association, WFTO - World Fair Trade Organisation) ont proposé la définition commune suivante :

« Le Commerce Équitable est un partenariat commercial fondé sur le dialogue, la transparence et le respect, dont l'objectif est de parvenir à une plus grande équité dans le commerce mondial. Il contribue au développement durable en offrant de meilleures conditions commerciales et en garantissant les droits des producteurs et des travailleurs marginalisés, en particulier ceux du Sud de la planète. Les organisations de Commerce Équitable (soutenues par les producteurs) s'engagent activement à soutenir les producteurs, à sensibiliser l'opinion et à mener campagne en faveur de changement dans les règles et pratiques du commerce international conventionnel »

Existe-t-il plusieurs « commerces équitables » ? Quid du commerce équitable en GMS ou par les multinationales ?

On peut dire ça... s'il n'y a qu'une définition du commerce équitable, il existe plusieurs manières de le pratiquer, suivant que l'on considère que les différentes dimensions du commerce équitable sont plus ou moins importantes et selon les stratégies que l'on va utiliser pour développer le projet...

Expliquons-nous : la définition montre bien qu'il existe plusieurs dimensions dans le commerce équitable : « le partenariat commercial et le soutien aux producteurs », « la sensibilisation de l'opinion » et « les campagnes en faveur de changement dans les règles et pratiques du commerce international conventionnel ». Certains considèrent que le fait de vendre des produits de commerce équitable suffit à faire de la sensibilisation, et à faire évoluer les règles du commerce international conventionnel... dans ce cas les efforts sont portés essentiellement sur l'aspect commercial, la création de filières et les débouchés commerciaux... c'est la stratégie portée notamment par les filières dites certifiées (FLO-MaxHavelaar, Ecocert – cf. question garantie). Ils ont fait le pari du développement quantitatif du commerce équitable pour offrir le maximum de débouchés aux producteurs. Et ce, quitte à travailler avec des acteurs fondamentalement étrangers à la démarche équitable mais qui en acceptent les conditions sur certains de leurs produits... On parle du courant « réformiste ».

Artisans du Monde a une autre approche, une autre vision et donc une autre pratique (courant « transformiste ») : pour nous, le commerce équitable est à la fois un outil de soutien pour les producteurs et un outil de transformation et de changement pour les citoyens. Ainsi, les 3 dimensions sont indissociables et complémentaires. Parce que pour nous, le commerce équitable est un moyen et non une fin en soi, le comment est aussi important que le résultat final. Pour AdM, faire du commerce équitable c'est montrer concrètement que l'on peut baser des échanges commerciaux sur des valeurs humaines mais aussi militer pour rendre le commerce tout entier équitable. Le commerce équitable n'est donc pas une niche qu'il s'agit de faire grandir indéfiniment, mais bien un levier pour engager des changements structurels de l'économie mondiale. C'est pourquoi nous avons choisi de travailler au sein d'une filière dite « intégrée », c'est-à-dire, où tous les acteurs sont des organisations de commerce équitable... ce qui exclut de fait la grande distribution et les multinationales.

Pour aller plus loin... : <http://www.artisansdumonde.org/commerce-equitable.html>

LE BENEVOLAT, L'ASSOCIATIF ?

Pourquoi faites-vous travailler des bénévoles sous statut associatif alors que vous faites du commerce ?

Parce que le commerce équitable va au-delà d'un simple échange commercial et qu'il se conçoit comme la construction d'une société plus solidaire, les membres d'Artisans du Monde ont décidé d'opter pour une organisation mettant leurs valeurs en application.

Ainsi, c'est le modèle associatif qui a été choisi pour incarner et porter le projet Artisans du Monde. Essentiellement parce qu'il comporte deux éléments-clés : une association est nécessairement un projet collectif et une association est nécessairement à but non lucratif (c'est-à-dire que les bénéfices éventuellement réalisés sont réinvestis dans l'activité de l'association) et ne sont pas redistribués.

Par ailleurs, les membres d'Artisans du Monde ont choisi un modèle d'organisation favorisant la participation du plus grand nombre à la prise de décision : tenue d'assemblées générales transparentes dans les associations locales et à la fédération, élections démocratiques de conseils d'administrations, travail en commissions thématiques tout au long de l'année pour définir les orientations à prendre et leurs modalités d'application.

Le commerce est un moyen d'action, un outil pour soutenir et améliorer les conditions de vie des organisations de producteurs, tout comme les interventions en milieu scolaire, le plaidoyer ... Pourquoi le commerce serait-elle une activité réservée aux salariés ? Parce que cela est rentable et que le bénévole est désintéressé ? Mais notre filière est non lucrative...

Nous avons une conception citoyenne du commerce : nous ne le considérons pas comme une activité à part, mais comme un moyen d'action que nous avons identifié pour atteindre nos objectifs. A l'entrepreneuriat individuel mu par la recherche de profit, nous proposons un entrepreneuriat collectif, associatif mu par des objectifs de solidarité.

Toute activité peut être réalisée par des personnes rémunérées. Si on s'interroge sur le fait que des bénévoles fassent de la vente, ne faudrait-il alors s'interroger sur le fait d'intervenir dans les écoles, faire du plaidoyer, collecter des fonds ... à titre bénévole.

Les bénévoles prennent la place des salariés ? Est-ce que le commerce équitable ne serait pas plus efficace/performant si vous travailliez uniquement avec des salariés plutôt que des bénévoles ?

Le mouvement Artisans du Monde repose sur l'engagement volontaire de nombreux bénévoles, qui sont formés tout au long de leur parcours. Les bénévoles sont indispensables au commerce équitable tel que mis en œuvre par Artisans du monde, mais les actions de vente, d'éducation et de plaidoyer sont une construction conjointe d'équipes composées de salariés et de bénévoles.

Par leurs actions, ils ont créé à la fois le besoin et les moyens de créer des emplois en France. Les associations Artisans du Monde ont affirmé leur volonté de créer et de pérenniser des emplois au nord grâce à la mutualisation de leurs moyens. Artisans du Monde est le 1er créateur d'emploi du commerce équitable, avec 70 emplois directs sur sa filière. De plus, Artisans du Monde fait travailler d'autres salariés, à l'intérieur de la "filiale" de commercialisation (d'autres centrales d'achat, producteurs), mais aussi à l'extérieur (ceux qui fournissent les locaux, le matériel, fournitures, ...).

Ainsi le bénévolat participe à la création d'emplois, de richesses, de revenus.

Pour aller plus loin... : <http://www.artisansdumonde.org/qui-sommes-nous/faq.html>

Le bénévolat contribue à l'économie

En France on dénombre 18 millions de bénévoles et 1,2 millions salariés dans le milieu associatif, soit l'équivalent de 5 millions d'équivalents en temps plein. La place des bénévoles est incontournable dans la gestion d'activité des associations et donc dans le développement de services dans de nombreux

domaines d'activités. Le bénévolat participe ainsi à la création d'emplois, de richesses, de revenus. Artisans du Monde s'inscrit avec bien d'autres dans une "économie solidaire". Cette économie combine des moyens monétaires et non monétaires, de l'intelligence collective et des compétences salariées et elle produit des richesses en argent mais aussi en relations, en éducation, etc. La Fédération AdM reçoit des subventions sur les projets d'éducation et de campagne; subventions dont bénéficient tout autant (beaucoup plus) le secteur privé marchand. Les associations AdM sont soumises aux mêmes règles que toute autre activité commerciale, elles paient des impôts (IS, IFA, TVA, TP) le cas échéant, des charges sociales, des taxes sur les salaires, etc. Les associations ne bénéficient d'aucune aide ou exonération de charges, pour la création d'activité.

Une activité non lucrative et d'utilité sociale

Nos associations n'ont pas pour vocation ni d'enrichir quelques-uns ni de s'enrichir elles-mêmes. Pour autant, il faut être clair sur le fait que dans les groupes locaux, nous ajoutons une marge de 25 % à 30% en moyenne sur les produits, afin de payer les moyens nécessaires à notre activité (loyer, salaires, matériel, services communs fournis par le Secrétariat national.) et d'assurer nos missions (accueil et vente, information, éducation, relations partenariales). Par le bénévolat, les personnes mettent en commun leur temps, leur énergie, leurs compétences et leurs idées librement et gratuitement. Pour assurer l'une des missions de base d'Artisans du Monde - informer, sensibiliser, interpeller - notre crédibilité c'est bien d'être nous-mêmes citoyens actifs et bénévoles engagés ! Les bénévoles et salariés sont les intermédiaires entre les producteurs et les consommateurs et le mouvement AdM ; ils se doivent de répondre aux attentes des consommateurs (consommation citoyenne, implication, qualité, origines, garantie.). Ils assurent ainsi au mieux la transparence de la filière. Etre bénévole, c'est aussi une façon d'être actif, de mettre en pratique ses idées, idéaux, projets (d'anciens bénévoles d'associations AdM ont créé leur structure de commerce équitable), d'apprendre, de se former, de développer des compétences. Si le résultat de l'économie de marché se mesure à la rémunération du capital, l'économie solidaire se mesure à son utilité sociale et aux dépenses évitées grâce à elle : l'emploi créé, le lien social, la qualité environnementale, le développement de la citoyenneté...

Artisans du Monde fait-il une concurrence déloyale aux commerçants de produits équitables?

De plus en plus de commerces proposent des produits du commerce équitable, en se fournissant auprès des centrales d'achats équitables ou via les boutiques Artisans du Monde (dépôt-vente notamment). Dans ce dernier cas, ce partenariat offre à la fois une visibilité à Artisans du Monde et au commerce équitable, mais également aux commerçants. Par ailleurs le réseau de distribution d'AdM représente un marché non négligeable pour plusieurs centrales d'achats et participe ainsi au développement économique de celles-ci, donc de leurs emplois. Par ailleurs, un nombre croissant de personnes, se lancent dans le commerce équitable en ouvrant un magasin. Si certains réussissent, plusieurs ont échoué, notamment à Paris, dans une ville où l'offre de commerce équitable est faible par rapport au nombre de consommateurs. Un magasin de commerce équitable ne permettant pas toujours de dégager un revenu suffisant.

Les associations ne payent pas d'impôts et reçoivent des subventions ! Les boutiques Artisans du Monde sont-elles fiscalisées ?

Dans les boutiques associatives, aucune exonération de TVA ne peut intervenir sur une activité commerciale. Contrairement à une idée très courante, les associations ne sont pas des paradis fiscaux : seules les activités sociales, culturelles ou philanthropiques peuvent bénéficier d'exonérations. Les associations ne sont pas non plus des réceptacles à subventions : une collectivité publique ne peut subventionner un organisme que pour des activités qui entrent dans son domaine de compétences et qui comportent un caractère d'intérêt général. Ainsi, beaucoup d'associations de commerce équitable ne sont pas subventionnées et, lorsqu'elles le sont, c'est pour des actions spécifiques autres que la vente en magasin, des activités non marchandes comme l'animation par exemple. D'ailleurs, les associations n'ont pas non plus le monopole des fonds publics, les financements d'entreprises commerciales peuvent aussi donner lieu à allègement fiscal, à subventions ou autres soutiens publics. Il serait regrettable d'opposer les acteurs selon des critères d'opportunité fiscale ou réglementaire. Dans la diversité actuelle d'un secteur qui cherche sa structuration, chacun a sa légitimité et son fondement qui n'ont rien à voir avec quelques privilèges cachés ou avoués. Les enjeux sont ailleurs, et il y a de la place pour la diversité et l'innovation. Ce qui distingue fondamentalement une association des autres entreprises est que les adhérents ne peuvent se partager les bénéfices et que personne n'est propriétaire de ses fonds propres, ce qui la protège de toute tentative de spéculation en vue d'un enrichissement personnel.

Seul le travail salarié peut être rémunéré selon les règles de droit commun. Le réseau des magasins affiliés à la Fédération Artisans du Monde est respectueux de ces principes de fonctionnement auxquels s'ajoutent les valeurs de l'économie sociale que sont la transparence et la démocratie.

LA GARANTIE DU COMMERCE EQUITABLE ET DES FILIERES ?

Vos produits sont-ils réellement équitables ? Peut-on en être sûr ?

La question de la garantie sur les filières équitables pose en fait la question de la confiance portée par les citoyens aux acteurs de commerce équitable qui leur proposent des produits. Mais le terme d'acteur doit aussi être discuté : une société qui propose quelques produits certifiés de commerce équitable est-elle un acteur de commerce équitable ou un acteur du commerce équitable ?!

En effet, à l'origine, issu d'un mouvement militant, associatif et donc non lucratif le commerce équitable n'a pas connu de méfiance particulière et s'appuyait sur la notion de confiance, d'engagement et de transparence. Avec l'arrivée de nouveaux « acteurs » et notamment des GMS, des multinationales, les doutes sont légitimement apparus : pourquoi ces structures accepteraient-elles de diminuer leurs marges et donc leurs profits au bénéfice des producteurs alors qu'elles ont construit leur richesse sur un mécanisme de domination ?

Compte tenu de ces éléments de réflexion, la question à se poser serait plutôt : cherchez-vous à savoir si le produit a été fabriqué et acheté dans des conditions respectueuses des critères internationaux du commerce équitable ou bien cherchez-vous à savoir si l'acteur qui vous propose ce produit poursuit une éthique de commerce équitable dans sa démarche économique et sociétale ?

Car aujourd'hui, il existe 2 grands systèmes de garantie qui traduisent 2 grands types de filières de commerce équitable : la filière dite « produit » (dans laquelle vous trouvez les produits de différentes marques avec le logo Fairtrade-MaxHavelaar ou Ecocert) et la filière dite « intégrée » (AdM par exemple). Dans le premier cas, ce que vous garantit le logo, c'est que le produit que vous achetez a été produit et acheté selon les critères du commerce équitable. Dans le second cas, le système de garantie vous assure que les organisations de la filière qui ont conduit à commercialiser ce produit respectent dans leur fonctionnement, les critères du commerce équitable. Au-delà du produit c'est donc l'ensemble de la filière qui s'inscrit dans les critères du commerce équitable (à l'exception du transport et des éventuelles prestataires de transformation lorsque celle-ci ne se fait pas au sud). Attention certains acteurs de la filière « produit » peuvent être dédiés entièrement au commerce équitable mais le reste de la filière (et notamment la distribution en GMS) ne l'est pas...

Alors pour répondre clairement à la question « est-on sûr que c'est équitable » : la certitude à 100% n'est pas de mise mais, à AdM, il nous paraît plus sûr et plus cohérent de travailler dans le cadre d'une filière de véritables acteurs de commerce équitable (qui s'inscrivent donc totalement dans la démarche). Cela ne garantit pas à 100% que tous les critères soient scrupuleusement respectés mais cela garantit au moins que l'on a affaire à des organisations militantes, dont l'objectif est de proposer une alternative commerciale basée sur la justice économique et sociale et qui ne cherchent pas à faire du profit à tout prix en utilisant une niche marketing.

Artisans du Monde, en plus d'être certifié en tant que structure de commerce équitable auprès du réseau WFTO, a choisi aussi de s'appuyer sur les garanties du système Fairtrade-MH concernant ses produits issus de filières agricoles (le système FT-MH ne certifie pas de filières artisanales).

Cela dit, cela ne nous a pas empêché de mettre en place, chez AdM, un système de garantie et d'évaluation des acteurs de notre filière, en guise de garantie pour les consommateurs mais aussi en guise d'outil de progrès pour notre action. Voir question suivante !

Pour conclure, même si cela ne doit pas nous affranchir de travailler sur notre garantie, à AdM, nous pensons que notre rôle est aussi d'ouvrir les yeux sur la réalité des filières conventionnelles ! S'inquiéter du respect des critères des filières équitables est évidemment légitime, mais est-on aussi scrupuleux et méfiant vis-à-vis des filières conventionnelles ? Une chose est sûre, si on ne peut pas être certain à 100% du respect des critères dans les filières équitables, on est en revanche certain que les filières conventionnelles sont pour la

très grande majorité totalement inéquitables !!! Face à l'opacité et à l'iniquité de ces filières il nous semble important de donner un minimum de crédit et de confiance à l'effort réalisé par les filières équitables pour proposer un autre commerce plus juste et plus humain.

Est-ce que vous appliquez les critères du CE dans votre organisation ?

Comment sont-ils évalués ?

Oui, nous appliquons et évaluons les critères du commerce équitable dans notre organisation. Et plus encore que la notion habituelle de garantie, qui vise à « vérifier » que les organisations de producteurs respectent les critères du commerce équitable, nous réalisons cette évaluation sur l'ensemble de notre filière et y compris sur les acteurs « au nord » !

En effet, la notion de garantie n'est pas pour nous un moyen de contrôler les organisations de producteurs, qui sont, avant d'être des fournisseurs, des partenaires, mais d'évaluer avec eux l'efficacité et l'« équitabilité » de nos relations. Cette posture a son importance et tient aussi au fait que nous avons fait le choix de ne travailler qu'avec des organisations de commerce équitable (cf. filière intégrée AdM). Ainsi, il n'y a pas à vérifier que des critères sont appliqués par rapport à une pratique habituelle différente, mais à évaluer comment l'ensemble de l'organisation met en application des critères auxquels elle a adhéré en devenant acteur de commerce équitable. Cette approche est donc un outil de progrès et de renforcement mutuel de nos partenariats.

Ainsi, l'ensemble de nos partenariats sont garantis par différents systèmes qui se combinent : la plus grande partie des produits alimentaires AdM est certifiée par le système Fairtrade-Max Havelaar, pour les autres, ils sont membres de la WFTO (World Fair Trade Organisation) et sont évalués sur le terrain, par une des organisations de l'EFTA (European Fair Trade Association, dont nous sommes membres) au moins une fois tous les 3 ans. Ainsi l'ensemble de nos partenaires sont couverts par l'un ou l'autre des systèmes de garantie. Le travail d'évaluation de terrain est donc partagé et mis en commun entre tous ces acteurs. Pour AdM, nous réalisons entre 3 et 4 évaluations par an et validons les évaluations réalisées par les autres pour couvrir l'ensemble de nos partenariats.

Comme indiqué au début, notre particularité tient aussi au fait que nous nous engageons aussi, nous, Artisans du Monde, à respecter et à évaluer nos structures au nord au regard des mêmes critères ! Pour nous pas question d'imposer des critères aux producteurs que nous ne nous appliquerions pas ! Nous sommes dans le cadre d'un partenariat entre acteur de commerce équitable qui implique une réciprocité. Pour cela nous évaluons les structures nationales (Fédération AdM et Solidar'Monde) tous les 2 ans au sein de WFTO et nous réalisons des évaluations (comme celles réalisées avec les organisations de producteurs) au sein des associations locales (entre 2 et 3 par an).

Pour aller plus loin... : <http://www.artisansdumonde.org/qui-sommes-nous/garantie-equitable.html>

Comment savoir si un produit ou une organisation est « équitable » ?

Le mouvement Artisans du Monde s'appuie sur plusieurs éléments :

- L'appartenance à des réseaux reconnus de commerce équitable : WFTO (vous pouvez le vérifier sur le site www.wfto.com), la PFCE (www.commerceequitable.org)
- L'appartenance à l'EFTA (www.eftafairtrade.org)
- Les certifications apposées sur les produits comme FLO, Ecocert-ESR (la PFCE a réalisé un « guide des labels du commerce équitable en 2011 », téléchargeable sur leur site) : <http://www.commerceequitable.org/lecommerceequitable/les-systemes-de-garantie.html>

Pour les autres fournisseurs, non membres des organisations ci-dessus, il est vivement recommandé de demander au fournisseur d'expliquer comment il garantit le respect des principes du CE (cahier des charges, méthodologie d'évaluation, des informations précises sur les producteurs, fournir des documents sur ses comptes, le prix payé aux producteurs, etc.).

L'IMPACT DU COMMERCE ÉQUITABLE ?

Le commerce équitable a-t-il vraiment un impact pour les populations du sud ?

La question de l'impact est une question récurrente et légitime sur le commerce équitable. Notre action a-t-elle un impact ? Mais pour y répondre, il faut se poser une autre question : quel impact cherche-t-on à avoir en proposant des filières de commerce équitable ?

Le commerce équitable est-il un « simple » outil d'aide au développement pour les populations et les travailleurs du sud ? Oui en partie (mais encore faudrait-il préciser ce que l'on appelle « développement des populations » !), mais il est aussi, pour Artisans du Monde, un outil de réflexion et d'action politique auprès des citoyens du nord pour changer les règles du commerce international. C'est donc à l'aune de ces 2 grands axes que nous pouvons juger de l'impact du commerce équitable.

Un impact au sud : si le commerce équitable est principalement connu pour être un outil d'appui économique auprès des paysans et artisans du sud grâce au mécanisme de la rémunération juste et régulière, il est aussi et surtout un outil de renforcement structurel pour des organisations qui portent des projets de développement. Et ces projets peuvent être de toute nature : économique, environnementaux, sociaux, politique.

Pour AdM le commerce équitable et les filières que nous vous proposons n'ont pas seulement vocation à améliorer la situation individuelle des paysans et artisans (et elles le permettent par une rémunération supérieure et surtout plus régulière, la réinsertion dans le tissu économique, etc. - Cf. [étude d'impact AdM](#) et [impacts PFCE](#)). Elles ont aussi vocation à soutenir ces forces collectives de changement que sont les organisations de producteurs (coopératives, associations, fondations, entreprises sociales). Ainsi, les filières du riz laotien permettent de maintenir des variétés traditionnelles de riz, contribuant ainsi à la biodiversité, les filières de Palestine de soutenir la lutte du peuple palestinien pour ses droits, les filières artisanales indiennes de lutter contre l'exclusion. Les filières sénégalaises luttent contre l'exode rural en favorisant le développement d'emplois locaux, les filières de riz thaïlandais permettent de soutenir le développement de l'agriculture biologique, etc. (cf. [page AdM impact](#) + [pages intranet - étude filières, prix équitables, etc.](#))

Un impact au nord : en soutenant notre filière AdM vous contribuez aussi (par la marge dégagée pour notre réseau sur les ventes) à financer des activités d'éducation, de plaidoyer qui font partie intégrante de notre action de commerce équitable. Ces activités permettent de toucher chaque année des milliers d'élèves de la maternelle à la faculté et d'aborder avec eux les questions sur le commerce international, les inégalités et les alternatives possibles. Vous pourrez en voir l'impact en découvrant nos [campagnes de mobilisation](#), nos [outils d'éducation](#), nos [outils de communication sur les producteurs](#), [les produits](#). Acheter des produits de commerce équitable à AdM c'est aussi soutenir ce travail !

Le commerce équitable peut-il régler les inégalités ?

Le commerce équitable n'est qu'un élément d'un ensemble de mesures à porter et c'est pourquoi il ne suffira jamais de vendre plus, pour régler le problème des inégalités. Pour cela il faut s'attaquer aux causes de la pauvreté et des inégalités, il faut changer le cadre, les règles du commerce international. Ces règles qui sont aujourd'hui édictées, de manière non démocratique, pour satisfaire les besoins de croissance, de rentabilité des investisseurs financiers, et pas pour assurer l'application et la réalisation des droits humains ! C'est pourquoi nous militons non pas pour LE commerce équitable mais pour UN commerce équitable (cf. [question plaidoyer](#)).

Non, le commerce équitable ne peut régler à lui tout seul les inégalités mais il y contribue : par son action économique il cherche à les réduire, et par son action politique, il cherche à les combattre.

Est-ce que vous travaillez vraiment avec les plus défavorisés ?

L'objectif de solidarité du commerce équitable consiste à soutenir des dynamiques de développement économique et social portées par des acteurs de terrain. Il ne s'agit pas de charité, d'aumône ou d'action d'urgence humanitaire : nous ne critiquons pas ici ces démarches, qui sont tout à fait nécessaires par ailleurs mais nous tenons simplement à préciser que ce n'est ni l'objectif ni le mode d'action que nous nous sommes fixés au travers du commerce équitable...

Nous cherchons à construire avec des partenaires (et pas des bénéficiaires) un partenariat pour faire progresser le commerce équitable et ses impacts (au sud comme au nord !). Nous cherchons à renforcer l'autonomie des producteurs, leurs capacités individuelles ET collectives. Et nous avons identifié le commerce, l'achat de leur production, comme moyen d'atteindre ces objectifs en respectant leur dignité et en valorisant leurs savoir-faire.

Pour cela il faut que nous puissions nous appuyer sur des produits vendables et des organisations capables de répondre aux minimums d'exigences (qui vont grandissant) de nos clients. Cela implique donc nécessairement de travailler avec des organisations de producteurs qui soient structurées. Cela signifie donc, et nous devons être clairs avec ça, que nous ne travaillons pas avec des populations en situation de crise humanitaire. Cela ne signifie pas non plus que les producteurs avec lesquelles nous travaillons sont des « nantis » loin s'en faut !!! Ce sont toutes des personnes marginalisées (économiquement, socialement et/ou politiquement) mais qui ont suffisamment de capacités d'organisation pour entrer en relation avec nous. Et de manière assez logique, plus les organisations de producteurs sont importantes (les plus petites regroupent 50 producteurs et les plus grandes plus 10 000) plus elles sont en capacité d'intégrer et de suivre correctement des populations très marginalisées. Encore une fois, attention, grandes et importantes ne signifient pas riches ou lucratives. Dans notre filière intégrée, elles sont toutes des organisations de commerce équitable.

Ce qui est vrai dans notre filière comparativement à des filières plus importantes (comme en GMS) c'est que notre modèle de distribution, qui reste à taille humaine, nous permet de travailler avec des organisations de producteurs elles aussi à taille humaine. Sans la contrainte des volumes nous pouvons aussi nous attacher à choisir nos partenaires sur des critères de projets, de modèles de production et c'est ainsi que nous ne travaillons, en alimentaire, qu'avec des organisations de producteurs (type agriculture paysanne et familiale) et non avec des plantations toutes équitables soient-elles.

Pour aller plus loin : [page producteurs et partenaires](#).

Avec la forte augmentation des cours des matières premières agricoles, les producteurs n'ont plus besoin du commerce équitable ?

De prime abord on pourrait effectivement se réjouir de l'augmentation des prix des matières premières pour les producteurs qui devraient, du coup, en être les premiers bénéficiaires... oui mais il faut pour cela comprendre l'origine de cette hausse, ses mécanismes et découvrir à qui elle profite réellement...

Malheureusement, la hausse des prix des matières premières ne profite pas aux producteurs et ceci pour plusieurs raisons : cette hausse provient de prévisions calculées en bourse ou par les acteurs internationaux des marchés. L'information sur ces hausses ne parvient pas aux producteurs en temps et en heure si bien que ce sont les intermédiaires de l'aval de la filière qui vont tirer profit (largement !) de cette hausse. Pire, les producteurs qui auront vendu leur production à bas prix (car non informés et incapables de stocker les produits en attendant la hausse) seront les premiers touchés en tant que consommateurs de matières premières sur leurs marchés locaux.

Encore une fois que cela soit la hausse ou la baisse des prix, le problème vient avant tout de l'extrême volatilité des prix, préjudiciable aux producteurs et qui dépend de facteurs certes conjoncturels (climat, catastrophes, etc.) mais aussi et surtout de facteurs économiques et politiques (spéculation, accaparement de terres, agro-carburants, etc.). C'est pourquoi dans le cadre de notre action AdM, nous proposons aux citoyens de se mobiliser avec nous et avec les producteurs pour dénoncer le modèle agro-industriel et financier de la production agricole encouragé par les instances internationales. Ces actions de plaidoyer doivent permettre aux citoyens d'identifier, de dénoncer les mécanismes actuels et de soutenir des alternatives pour une meilleure répartition des richesses sur les filières agricoles : des mécanismes de stabilisation des prix pilotés à l'échelle régionale, des mécanismes d'encadrement des prix agricoles et plus généralement une régulation

du commerce international guidée par la recherche permanente de l'application des droits humains (cf. [campagne G20, agriculture familiale et PAC](#), etc.).

Il est important de noter que le commerce équitable dans ses fondements mêmes s'inscrit face à cette fluctuation des prix en proposant des prix minimum garantis, des préfinancements et des relations sur la durée.

LA DIMENSION PLAIDOYER DU COMMERCE ÉQUITABLE ?

Qu'est-ce que le plaidoyer ?

Parmi les différentes dimensions de nos actions à Artisans du Monde, se trouve celle du Plaidoyer. Mais qu'est-ce que c'est ? Pour Artisans du Monde, le plaidoyer est un ensemble d'actions destiné à influencer les décideurs pour agir en faveur d'une cause. Il s'appuie sur deux grands types d'actions :

- la sensibilisation et les échanges d'opinions directement avec les décideurs politiques et économiques, que l'on pourrait appeler « plaidoyer institutionnel », un plaidoyer « direct ».
- l'information et la mobilisation du grand public (en direct ou via les médias) pour faire pression sur ces décideurs, que l'on pourrait appeler le « plaidoyer public » ou « campagne d'opinion », un plaidoyer « indirect » (via les pétitions par exemple).

Plaidoyer ou lobbying ?

En France (ce n'est pas le cas partout), le terme de lobbying est connoté négativement et c'est pourquoi il est important de bien expliquer notre vision du plaidoyer, qui est souvent assimilé au lobbying. La différence que nous y mettons est le caractère transparent, public et collectif du plaidoyer qui s'oppose au caractère opaque, corporatiste et particulier du lobbying. La différence se situe dans les « causes » défendues qui ne sont pas celles d'une corporation, de sociétés ou d'individus mais de populations, de modèles de société, d'intérêts collectifs. Elles sont par ailleurs connues de tous dans le cadre du plaidoyer alors qu'elles sont souvent dissimulées ou cachées dans le cadre du lobbying.

Pourquoi faites-vous du plaidoyer ? Est-ce vraiment utile ?

L'expérience actuelle du commerce équitable montre qu'il est possible de construire des échanges commerciaux plus justes basés sur des valeurs de respect, de solidarité, d'équité. « Dans ce cas, s'interrogent certains, pourquoi vouloir des changements globaux si des initiatives comme celles du commerce équitable apportent des réponses ? »

- parce que le commerce équitable ne doit en aucun cas devenir un prétexte pour ne pas remettre en question le fonctionnement du commerce et de l'économie mondiale,
- parce que cette expérience ne représente que 0,03% du commerce international (après 30 ans d'existence) et qu'elle ne peut donc suffire à modifier profondément le caractère inéquitable de l'économie mondiale.
- enfin, parce que cette expérience, toute intéressante et efficace soit-elle pour les milliers de producteurs concernés, ne bénéficie qu'à une petite partie des paysans et artisans du monde. Pour leur permettre d'atteindre des niveaux de vie corrects, ce sont les politiques des pays et donc celles des économies dominantes qu'il faut changer.

Ainsi, au travers des actions de plaidoyer mais aussi d'éducation, nous souhaitons nous attaquer aux causes des inégalités mondiales (choix des politiques économiques) et pas seulement aux conséquences (pauvreté, exclusion, etc.).

Pour parvenir à plus de justice sociale et d'équité, il faut un changement de culture profond et donc veiller à utiliser le commerce équitable aussi comme un levier politique. Qu'il permette aussi une profonde remise en cause du fonctionnement des échanges commerciaux, des programmes d'exploitation des pays du sud, des actions de démantèlement des politiques sociales et éducatives. Si le soutien économique des partenaires du

sud leur permet de se renforcer économiquement, il peut également accroître leur capacité à s'attaquer à d'autres questions, au niveau local, national et mondial.

Il appartient aujourd'hui aux acteurs du commerce équitable de contribuer à construire les mobilisations citoyennes nécessaires afin que leur expérience concrète d'économie solidaire puisse être un levier vers des transformations plus globales des règles du jeu de l'économie et, en fin du compte, du développement durable de la planète.

L'action de plaider, comme l'action d'éducation et bien évidemment de commercialisation, contribuent toutes à atteindre les objectifs du commerce équitable : promouvoir et mettre en œuvre une économie au service des droits humains fondamentaux. Le commerce équitable veut jouer sur la complémentarité de ses dimensions pour agir simultanément à toutes les échelles : individuelle/collective, économique/politique, locale/globale.

Quelles sont alors vos positions, vos revendications, vos modèles de société ?

Dans un contexte de crises multiples (économiques, sociales, écologiques), un constat s'impose peu à peu : le mythe du développement par la dérégulation du commerce au niveau mondial s'effrite à l'épreuve des faits. L'économie est de plus en plus un outil de domination et d'exploitation d'une minorité (Etats, entreprises, banques, etc.) sur la majorité de la population (80% des richesses sont consommées par 20% de la population mondiale, les 3 personnes les plus riches ont des revenus annuels équivalents au PIB des 48 pays les plus pauvres !).

La libéralisation totale (imposée par le courant néo libéral), portée sur tous les domaines (notamment financier) est aujourd'hui pointée du doigt : exploitation irraisonnée des ressources et dégradation de l'environnement, concurrence exacerbée des travailleurs et accroissement des inégalités et de la pauvreté, etc. Or, à son cœur, un leitmotiv est érigé en dogme : la recherche de profit coûte que coûte, comme unique objectif, quels que soient les éventuels effets collatéraux.

Face à cette conception mortifère de l'économie, nous voulons réaffirmer une position simple mais fondamentale : les droits humains avant le profit. Nous souhaitons rétablir et réaffirmer la primauté des droits humains (à se nourrir, à se soigner, à travailler dignement, à se former, etc.) sur les impératifs économiques. Il s'agit d'utiliser, entre autres, le commerce (notamment international) comme un outil de conquête et de réalisation des droits humains (DESCE : Droits Économiques, Sociaux, Culturels et Environnementaux). Faire de l'économie un moyen et non une fin, remplacer la logique du marché par la logique des droits. Pour cela il faut soumettre les politiques de développement et les politiques économiques à ce nouvel impératif.

Le plaider constitue donc une des dimensions d'action du mouvement Artisans du Monde. Notre action de plaider vise à modifier les politiques et les règles commerciales, en faveur d'une économie juste et équitable. Nos moyens sont des campagnes de plaider qui peuvent prendre différentes formes : dialogue avec les décideurs, mobilisation citoyenne (pétition, cartes, etc.), dénonciation publique, etc.

Notre plaider consiste donc à travailler sur le front des idées pour porter et revendiquer auprès des décideurs politiques et économiques nos positions :

Une économie au service des droits humains.

- soutenir et encourager des modes de production, de distribution et de consommation soutenables,
- exiger une régulation démocratique des acteurs de l'économie mondiale vers le respect des DESC,
- défendre un commerce équitable militant basé sur ses dimensions économiques, éducatives et politiques.

Pour aller plus loin : page [plaider](#) et campagne « [Elections 2012](#) ».

L'ENVIRONNEMENT ET LE COMMERCE ÉQUITABLE ?

Vos produits sont-ils bio / écologiques ? Est-ce qu'un produit bio est équitable ?

Si comme nous le verrons de suite après, les produits équitables sont souvent aussi biologiques ou du moins produits dans des conditions biologiques, il ne faut pas confondre ces deux termes. Un produit biologique est un produit labellisé (par un organisme certificateur sur la base d'un cahier des charges établi par les pouvoirs publics) qui indique qu'il a été produit sans utilisation de produits de synthèse (pesticides, engrais, etc.).

Un produit équitable (il n'existe pas aujourd'hui de label de commerce équitable mais des certifications privées) signifie qu'il a été produit et acheté dans le respect des critères du commerce équitable (définis par un collectif international d'acteurs reconnus de commerce équitable).

Un produit peut donc être bio sans être équitable et équitable sans être bio !

Cela dit, les critères environnementaux et écologiques font partie intégrante des critères du commerce équitable. Sans être forcément certifiés bio, les produits du commerce équitable répondent donc à des contraintes de production qui visent à préserver l'environnement et la santé des paysans. D'autre part chez AdM, la plupart des organisations de producteurs avec lesquelles nous travaillons sont des organisations de paysans qui pratiquent depuis toujours une agriculture respectueuse de l'environnement par conviction (respect de leur terre, dynamique collective de production, etc.) et par nécessité (ils ne peuvent souvent pas se payer les produits de synthèse très coûteux). Ainsi, de nombreux produits (alimentaires) AdM sont produits dans des conditions biologiques depuis longtemps sans pour autant être certifiés par le label « AB » pour des raisons de coût de certification.

En revanche un nombre de plus en plus important de produits AdM sont aussi labellisés « AB » (environ 55% des produits alimentaires). Il faut aussi ajouter qu'au-delà du caractère biologique des produits, les organisations de producteurs avec lesquelles nous travaillons sont souvent porteuses d'autres dynamiques : préservation du milieu, préservation de variétés et de la biodiversité, maintien d'écosystèmes primaires, etc.

Concernant les produits artisanaux, si les matières premières (textiles, cuir) ne sont pas « bio », les organisations de producteurs travaillent de plus en plus pour les rendre écologiques en préférant des matières locales, recyclées et en utilisant des techniques de fabrication écologiques. Avec la montée des préoccupations écologiques, de nombreuses organisations proposent aujourd'hui des filières respectueuses de l'environnement et des hommes (filière FSC pour le bois, coton bio pour les textile, produits recyclés, etc.).

Acheter des produits importés des pays du sud est mauvais pour l'environnement à cause du transport.

Le commerce équitable est souvent pris à partie pour son caractère nord-sud. Les arguments : faire venir des produits de l'autre bout de la planète est un non-sens écologique. Au-delà des réponses habituelles sur le fait que l'on importe essentiellement des produits que nous ne pouvons produire ici et dont nous ne pouvons (ou ne voulons !) nous passer (café, cacao, fruits exotiques, thé,...), il faut considérer la question selon 2 approches :

- la provenance des pays du sud est-elle forcément synonyme de plus grande pollution ?
- l'argument écologique peut-il suffire à dénoncer le commerce équitable ?

Il est évident et nous ne prétendons jamais le contraire, qu'il est moins polluant de consommer local que de consommer international. Oui, encore faut-il faire attention à ce que nous consommons localement !!! Car la particularité du commerce équitable réside dans les aspects socio-économiques des filières mais aussi dans les aspects environnementaux (cf. [question « produits bio »](#)). Ainsi les produits agricoles équitables sont la plupart du temps issus de modes de production très peu polluants car très peu mécanisés, très économes en intrants et très diversifiés. Contrairement aux modes de production intensifs traditionnels des produits agricoles locaux ! Ainsi, des études comparatives ont même montré qu'un sucre équitable du Paraguay avait un impact plus faible (bilan carbone) qu'un sucre de betterave du nord de la France et ce, malgré l'empreinte carbone du transport ! En effet, une étude ACV simplifiée (Analyse du Cycle de Vie) réalisée sur notre filière confiture au Laos montre aussi que la production n'a quasi aucun impact négatif et que sur la filière, si le transport représente une part des impacts environnementaux potentiels, il n'en constitue pas la plus grande

part (la fabrication du verre des pots, oui !) Le transport maritime est en effet assez peu polluant ramené à l'unité de produit (les bateaux transportant en un coup des milliers d'unités). C'est par ailleurs le transport en France et les emballages qui constituent la plus grande source de pollution potentielle.

Bien évidemment, ces éléments n'ont pas lieu d'être si l'on compare une filière biologique locale à une filière biologique équitable. Mais dans ce cas, vous verrez qu'Artisans du Monde a toujours milité et soutenu les dynamiques de production paysanne en France (cf. question « [équitable local](#) » et [bulletin Equité](#)).

Enfin, il est important pour nous de dire la chose suivante : que les aspects écologiques des filières équitables soient discutables est un fait (avec les bémols présentés ci-dessus) mais il nous paraîtrait insensé de justifier l'arrêt du commerce équitable sur les seuls critères écologiques ! Ce serait en effet nier les objectifs sociaux, économiques et politiques de notre démarche. Pour AdM le commerce équitable nord sud a vocation à disparaître pour laisser place à un commerce équitable relocalisé, présent partout et permettant à tous les paysans et artisans de vivre dignement de leur travail. Mais ne serait-il pas un peu hypocrite, à l'heure actuelle, où nos pays ont tout fait pour exacerber leur domination économique sur les pays en voie de développement, d'arrêter ces filières équitables qui visent à rétablir plus d'équité dans les échanges, au seul prétexte écologique ?

C'est bien joli de soutenir les agriculteurs/artisans du Sud mais que faites-vous pour ceux d'ici ? De l'équitable local ! Pourquoi ne pas consommer plutôt local ?

Parce que la finalité d'Artisans du Monde est de construire un commerce équitable pour une économie respectueuse des droits humains, l'opposition entre commerce équitable et commerce local n'a pas ou peu de sens... Les situations des paysans du sud et des paysans du nord ne sont pas comparables mais les mécanismes de pression et de domination économique auxquels ils sont confrontés sont identiques et trouvent leur origine dans les mêmes choix politiques ! Faire du commerce équitable c'est donc travailler aussi, indirectement (politiquement à défaut d'être économique), pour les paysans du nord.

Artisans du Monde est un acteur de commerce équitable historique qui a fondé son action sur le soutien à des organisations de producteurs du sud dans une démarche de solidarité avec des populations marginalisées et sur un travail politique global pour un autre modèle économique. Et cette démarche globale s'entend aussi bien au sud qu'au nord. Ce n'est pas parce que nous avons fixé notre priorité d'action au sud, que nous ne portons pas les mêmes idées au nord ! Bien au contraire !!! Que cela soient les filières locales ou équitables, elles participent de la même dynamique : celle de permettre aux producteurs de vivre dignement de leur travail. A chacun de choisir ce qui lui semble le plus judicieux, au cas par cas, de soutenir... mais cessons d'opposer des démarches parallèles ! La démarche politique d'AdM est de réfléchir globalement à la consommation et à ses conséquences sur les politiques économiques au niveau national et international.

Ainsi, ce n'est pas nécessairement au travers de la vente de produits que s'est exprimé notre engagement pour un commerce nord-nord plus juste. Même si depuis 2008, les critères du commerce équitable des membres, ont inclus la possibilité de proposer des produits issus de filières locales (« 10 % au plus, de produits issus de fournisseurs de l'économie sociale et solidaire et / ou de réseau de proximité ») pour soutenir concrètement cette dynamique.

Mais quand nous défendons au travers de nos filières nord sud, l'agriculture paysanne, quand nous dénonçons les politiques agricoles et les accords commerciaux de libéralisation, nous rejoignons les dynamiques et les combats de nombre de paysans européens. Nous encourageons les citoyens à consommer différemment et à soutenir entre autres, les filières locales. Et quand on parle de local, il s'agit aussi pour nous de soutenir les initiatives de nos partenaires du sud qui visent à développer des filières équitables locales (au Pérou, au Sénégal, etc.).

Pour AdM, commerce équitable nord sud et filières locales ne s'opposent pas puisqu'elles poursuivent le même objectif : rendre les échanges plus justes et plus humains

Pour aller plus loin : campagne [semences](#), [bio](#).

LA QUESTION DU PRIX ET DE LA VALEUR AJOUTEE DANS LES FILIERES ?

Les filières de commerce équitable créent de nouvelles dépendances nord sud ?

Le commerce équitable pratiqué par AdM s'inscrit dans une dynamique de partenariat où les organisations de producteurs sont considérées comme des acteurs de changement avec lesquels nous construisons une alternative au commerce conventionnel. Les filières que nous établissons avec ces organisations ont donc vocation à soutenir financièrement et politiquement les projets portés par ces dernières et à renforcer leur structuration, leurs capacités locales. Si ces organisations travaillent avec AdM plutôt qu'avec d'autres c'est parce qu'elles y trouvent, au moins dans un premier temps, des relations commerciales qui s'inscrivent dans un partenariat humain qui mêle exigence professionnelle et souplesse, mais qui laisse aussi le temps de renforcer les compétences. Si on peut craindre une dépendance (à juste titre pour certaines organisations qui n'ont quasiment qu'AdM comme client), elle n'existe pas dans la plupart des cas car les organisations de producteurs travaillent avec plusieurs organisations de commerce équitable en Europe et dans le monde. D'autre part, avec nos partenaires nous essayons de soutenir les dynamiques de diversification, gage d'autonomie et de moindre dépendance : vente locale et développement du commerce équitable sud sud, création de tourisme équitable, etc. (cf. [page tourisme](#)). A ce titre nous soutenons des projets au Pérou et au Sénégal.

Pourquoi les matières premières agricoles ne sont pas transformées dans le pays de production ? Cela ferait plus de valeur-ajoutée dans les pays du Sud !

Cette question est fréquente car elle concerne les produits emblématiques du commerce équitable : le café et le cacao. S'il est vrai que pour ces deux produits phares la principale transformation se fait en Europe, il n'en est pas moins vrai que pour la plupart des autres produits AdM cette transformation se fait, désormais, au sud !!! Et concernant ces deux produits, si le café est entièrement transformé en Europe pour des raisons de goût et de conservation (une fois moulu), il faut noter que le chocolat est aujourd'hui fabriqué non plus à partir de fèves de cacao mais à partir de pâte et de beurre de cacao transformés en Bolivie ! C'est parce que les filières de commerce équitable ont permis aux organisations de se renforcer économiquement et humainement, qu'elles sont aujourd'hui en mesure de pousser la transformation et donc la valorisation des productions plus en avant. Concernant le cacao, nos principaux partenaires boliviens produisent même aujourd'hui un chocolat totalement transformé sur place qui est vendu sur le marché local.

Si l'on considère maintenant les autres produits : le riz, les céréales, le quinoa, les épices, les confitures, les jus, l'huile d'olive, le sucre, tous ces produits sont aujourd'hui transformés et même conditionnés sur place (ce n'était pas le cas au début des filières et cela résulte de l'investissement progressif des organisations soutenues par les acteurs européens). Cette évolution marque bien l'objectif poursuivi par les filières équitables de développer au maximum l'autonomie des partenaires et de maximiser la valeur ajoutée produite au sud (et ce, même si cela va à l'encontre de notre intérêt ... économique !!!!).

Quelle est la part du petit producteur... ? Equitable pour qui ?! Finalement c'est toujours au nord qu'il y a la plus grande part de la valeur ajoutée !

Ce qu'il faut bien comprendre c'est que notre filière AdM est une filière de l'économie sociale et solidaire dont l'une des principales spécificités réside dans notre mode de distribution qui s'appuie essentiellement sur le réseau associatif AdM. Il apporte un caractère non lucratif à notre activité de distribution qu'il est important de rappeler. Si nous avons choisi cette filière intégrée et cet ancrage dans l'économie sociale et solidaire, c'est avant tout, parce qu'elle est pour nous une tentative concrète d'allier nos actes à notre projet. Parce que pour nous, le commerce équitable est un moyen et non une fin en soi, le « comment » est aussi important que le résultat final. Le commerce équitable n'est donc pas une niche qu'il s'agit de faire grandir indéfiniment, mais bien un levier pour engager des changements structurels de l'économie mondiale : nous ne cherchons pas le profit mais seulement à développer notre action et à permettre à chaque intervenant de vivre de son métier dignement.

Concernant la répartition des marges sur les filières AdM, vous trouverez en magasins les informations sur la décomposition des prix de certaines de nos filières (chaque filière étant différente, il faut du temps pour réaliser ce travail sur l'ensemble des 1200 références !). Et il peut être parfois déroutant de voir cette répartition qui semble, du moins visuellement, avantageuse pour les acteurs du nord. Mais pour mieux le comprendre et relativiser cette impression quelque peu trompeuse, vous pouvez lire la [page sur le prix équitable](#).et [page intranet sur les décompositions de prix](#))

D'autre part, ce qui est important de comprendre, au-delà du montant et de la répartition des marges qui sont faites sur ces filières équitables, c'est l'utilisation qui est faite de ces marges par les acteurs de la filière... que les distributeurs fassent une marge sur la vente d'un produit est nécessaire pour couvrir ses frais de fonctionnement et éventuellement dégager un bénéfice, mais ce qui est intéressant, c'est de connaître l'utilisation qui en sera faite. Chez AdM, le caractère non lucratif de notre action garantit que ces bénéfices sont réinvestis totalement d'une manière ou d'une autre (au sud ou au nord) dans l'activité du commerce équitable et qu'aucun profit n'est fait de cette activité. Et pour les autres ?

Enfin, il est important à ce stade de noter encore une fois, que si l'information n'est pas encore complète à 100% sur l'ensemble de nos filières, nous avons au moins le mérite de la transparence... la question est : cette transparence existe-t-elle dans les autres filières ?

Pourquoi les produits du CE sont toujours plus chers ? Le commerce équitable c'est pour les riches... Il faut quand même avoir les moyens de pouvoir consommer équitable !

Il faudrait tout d'abord être vigilant quant à cette affirmation : plusieurs études comparatives ont montré que les produits de commerce équitable pouvaient être parfois plus chers mais souvent à des prix équivalents, lorsqu'ils sont comparés à des produits de même qualité !!! Il faut comparer ce qui est comparable ! Peut-on comparer des produits agricoles, cultivés par des ouvriers agricoles exploités et sous-payés et des produits issus d'une agriculture paysanne et respectueuse des droits de l'Homme et de l'environnement ?

Evidemment comparé un litre de jus d'orange équitable avec un litre de jus d'orange premier prix n'a pas de sens ! Le jus équitable est-il trop cher (sachant que l'objectif de notre filière n'est pas le profit et que les marges sont minimales) ou le jus d'orange premier prix ne l'est-il pas assez ? Comment peut-on produire un litre de jus d'orange à un tel prix sans exploiter une partie des travailleurs de la filière !

La question ne serait donc pas pourquoi le commerce équitable est-il si cher mais pourquoi le commerce conventionnel est-il si peu cher ? Et quelles en sont les conséquences ? En effet, en faisant la course au plus bas prix que provoque-t-on en tant que consommateurs ?

La course à la diminution des coûts de production conduit inévitablement à la diminution de la qualité, à la baisse des salaires, donc à la délocalisation et au dumping social avec les pays pauvres. Alors bien évidemment, dans la situation économique actuelle, avec le chômage généralisé et les conditions de travail sous pression, le commerce équitable peut paraître au-delà des moyens de la plupart des citoyens. Mais au travers des actions d'éducation et de plaidoyer nous cherchons aussi à agir globalement sur le modèle économique actuel : celui qui vise à générer toujours plus de profit au dépend du bien être des gens. Face à cela, nous voulons proposer des politiques commerciales qui fassent passer la logique des droits humains avant celle de la finance et qui mettent fin à la concurrence entre les travailleurs et à la course au moins disant social et environnemental. Par ce travail nous espérons empêcher la production de biens de consommation qui utilisent la misère sociale pour faire baisser les prix...

Les fruits et légumes, et d'une façon générale, les produits alimentaires non transformés ne sont pas vendus à leur vrai coût de production. De plus, les produits agricoles cultivés de façon intensive, souvent subventionnés en Europe, créent des coûts externes (dé-pollution de l'eau, des sols, dépenses de santé liées aux maladies générées par les produits chimiques, ...) non comptabilisé dans le coût des produits.

Le consommateur qui veut des produits sains doit accepter de payer plus (les dépenses alimentaires sont passés de 26,8 % du budget des ménages en 1960 à 13,5 % aujourd'hui ; INSEE 2009), pour des produits de qualité, changer ses modes alimentaires : consommer moins de produits préparés, des sodas, ... qui coûtent plus chers et sont mauvais pour la santé, acheter ce qui est nécessaire (1/3 de la nourriture achetée est jetée en France!, source : Ademe), réapprendre à cuisiner, ... Manger mieux ne coûte pas plus cher.

INSAKTO PAREHAS FAIRER
 ၁၆) ဘီၤဘီၤလံၤ FAIR YOMYOPGNOYOM
 JUSTO EQUITABLE REIZH
 عادل SWACHHA
 4) TABLA | SAFU ၅၂ UCHIT EQUO KAWENGDYÉ
 HUACHINAGA KUNETISEKA



Fédération Artisans du Monde | 44/52 rue George Sand 94400 VITRY sur Seine

TØ. 01 83 62 83 93 | Fax 01 47 70 96 35 | www.artisansdumonde.org